ASSOCIATION EX NIHILO

225 AVENUE DES AYGALADES
13015 MARSEILLE
SIRET 39391647300068 - APE 9001Z

COMPTES ANNUELS
au
31 décembre 2021

le 5 juillet 2022

la trésorière
Delphine Bonnefoi

le président
Eric Arnaux

Cabinet Nathalie SATTI
1426 route de Saint Raphaël, 13480 CABRIÈS
Téléphone : 0442515742

SOMMAIRE

ATTESTATION

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF 5
BILAN PASSIF 6
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1) 7
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2) 8

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 10
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 11
VARIATION DES FONDS PROPRES 12
VARIATION DES FONDS DEDIÉS 13
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE 14
IMMOBILISATIONS 15
AMORTISSEMENTS 16
DÉPRÉCIATIONS 17
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE 18
PROVISIONS 19
ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE 20
ENGAGEMENTS FINANCIERS 21
AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN 22
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE 23
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE 23
CHARGES À PAYER 24
PRODUITS À RECEVOIR 24

DÉTAIL DES COMPTES

LIASSE

ATTESTATION

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'entreprise ASSOCIATION EX NIHILO.

2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise ASSOCIATION EX NIHILO, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021 et présentent les caractéristiques suivantes :

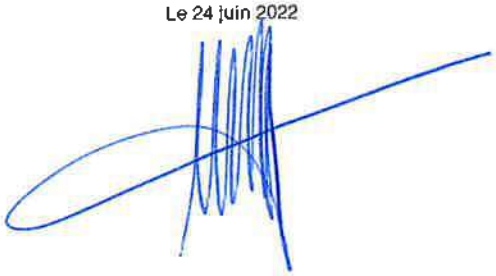
Total du bilan :	287 339 EUR
Chiffre d'affaires ht :	96 060 EUR
Résultat de l'exercice :	-1 499 EUR

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CABRIÈS

Le 24 juin 2022



Cabinet Nathalie SATTI

1426 route de Saint Raphaël, 13480 CABRIÈS - Téléphone : 0442515742

COMPTES ANNUELS

1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Cabinet Nathalie SATTI
1426 route de Saint Raphaël, 13480 CABRIÈS - Téléphone : 0442515742

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2021			Exercice clos le 31/12/20
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/21	
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	359	6	353	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 276	15 322	5 954	266
Autres immobilisations corporelles	42 604	35 895	6 709	3 737
Autres immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2 600		2 600	2 600
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**66 839**	**51 223**	**15 616**	**6 603**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	99		99	
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 191		11 191	12 457
Autres créances	14 702		14 702	9 822
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	244 245		244 245	268 402
Charges constatées d'avance	1 485		1 485	80
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**271 722**		**271 722**	**290 761**
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	**338 561**	**51 223**	**287 339**	**297 364**

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/21	Exercice clos le 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital	52 876	52 876
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	170 807	165 791
Résultat de l'exercice	(1 499)	5 016
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**222 183**	**223 683**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		33 200
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 272	6 290
Dettes fiscales et sociales	30 711	21 319
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 171	3 608
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	21 000	9 264
TOTAL DETTES (III)	**65 155**	**40 481**
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	**287 339**	**297 364**

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	96 060	94 754	1 306	1%
Production vendue de services	96 060	94 754	1 306	1%
Montant net du chiffre d'affaires				
dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	164 500	158 000	6 500	4%
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 543	5 000	(3 457)	-69%
Autres produits	651	481	171	35%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**262 755**	**258 235**	**4 520**	**2%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	79 710	57 351	22 359	39%
Impôts, taxes et versements assimilés	3 460	2 443	1 017	42%
Salaires et traitements	139 504	114 365	25 139	22%
Charges sociales	57 165	36 458	20 707	57%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 015	953	2 063	216%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		33 200	(33 200)	-100%
Dotations aux provisions	6 902	9 860	(2 958)	-30%
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**289 757**	**254 631**	**35 126**	**14%**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(27 002)**	**3 604**	**(30 606)**	**-849%**
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	109	122	(14)	-11%
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**109**	**122**	**(14)**	**-11%**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**109**	**122**	**(14)**	**-11%**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**(26 893)**	**3 727**	**(30 620)**	**-822%**

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		1 317	(1 317)	-100%
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	33 200		33 200	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**33 200**	**1 317**	**31 883**	**2422%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	7 806	28	7 779	28285%
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**7 606**	**28**	**7 779**	**28285%**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**25 394**	**1 289**	**24 105**	**1870%**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**296 064**	**259 674**	**36 390**	**14%**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**297 563**	**254 658**	**42 904**	**17%**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(1 499)**	**5 016**	**(6 515)**	**-130%**

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2021			Exercice clos le 31/12/20
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/21	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	359	6	353	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 980	51 217	12 663	4 003
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2 600		2 600	2 600
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**66 839**	**51 223**	**15 616**	**6 603**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 191		11 191	12 457
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	14 801		14 801	9 822
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	244 245		244 245	268 402
Charges constatées d'avance	1 485		1 485	80
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**271 722**		**271 722**	**290 761**
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	**338 561**	**51 223**	**287 339**	**297 364**

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/21	Exercice clos le 31/12/20
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	52 876	52 876
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	170 807	165 791
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 499)	5 016
SITUATION NETTE	**222 183**	**223 683**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	**222 183**	**223 683**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		33 200
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		**33 200**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 393	21 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 763	10 062
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	21 000	9 264
TOTAL DETTES (IV)	**65 155**	**40 481**
ECARTS DE CONVERSION DU PASSIF (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	287 339	297 364

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	500	480		
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	96 060	94 754		
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	164 500	158 000		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public	150			
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 543	5 000	(3 457)	-69%
Utilisations des fonds dédiés	33 200			
Autres produits	1	1		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**262 755**	**258 235**	**4 520**	**2%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	79 710	57 351	22 359	39%
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 460	2 443	1 017	42%
Salaires et traitements	139 504	114 365	25 139	22%
Charges sociales	64 067	40 442	23 625	58%
Dotations aux amortissements	3 015	953	2 063	216%
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés		33 200		
Autres charges		5 877	(5 877)	-100%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**289 757**	**254 631**	**35 126**	**14%**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**6 198**	**3 604**	**2 594**	**72%**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	109	122	(14)	-11%
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	**109**	**122**	**(14)**	**-11%**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**109**	**122**	**(14)**	**-11%**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**6 307**	**3 727**	**2 580**	**69%**

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		1 317	(1 317)	-100%
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		**1 317**	**(1 317)**	**-100%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	7 806	28	7 779	28285%
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**(7 806)**	**28**	**(7 834)**	**-28485%**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**25 394**	**1 289**	**24 105**	**1870%**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**296 064**	**259 674**	**36 390**	**14%**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII+ VIII)	**297 563**	**254 658**	**42 904**	**17%**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**(1 499)**	**5 016**	**(6 515)**	**-130%**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			

ANNEXE

1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Cabinet Nathalie SATTI
1426 route de Saint Raphaël, 13480 CABRIÈS - Téléphone : 0442515742

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2021 ont été établis selon les normes définies par le plan relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, arrêté ministériel du 26/12/2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	52 876				52 876
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	165 791	5 016		0	170 807
Excédent ou déficit de l'exercice	5 016				(1 499)
SITUATION NETTE	**223 683**				**222 183**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL FONDS PROPRES	**223 683**				**222 183**

VARIATION DES FONDS DEDIÉS

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
PROJET 1							
Subventions d'exploitation	33 200		33 200				
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 1	**33 200**		**33 200**				
PROJET 2							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 2							
PROJET 3							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 3							

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

	Montant brut
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles			359			359	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)			**359**			**359**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agenc- des construction							
Installations techniques, matériel et outillage ind	14 282		6 994			21 276	
Installations générales, agencements divers	5 252					5 252	
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 676		4 676			37 352	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**52 210**		**11 670**			**63 880**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	2 600					2 600	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	**2 600**					**2 600**	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**54 810**		**12 029**			**66 839**	

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		6		6
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		**6**		**6**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel	14 016	1 306		15 322
Inst. générales, agencements, aménagements divers	5 252			5 252
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 939	1 703		30 643
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**48 207**	**3 009**		**51 217**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	**48 207**	**3 015**		**51 223**

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL				

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 600		2 600
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 191	11 191	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	481	481	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	6 252	6 252	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	155	155	
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques	7 500	7 500	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	314	314	
Charges constatées d'avance	1 485	1 485	
TOTAL DES CRÉANCES	**29 978**	**27 378**	**2 600**

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 272	9 272		
Personnel et comptes rattachés	1 319	1 319		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 680	24 680		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 038	1 038		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 675	3 675		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	4 171	4 171		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	21 000	21 000		
TOTAL DETTES	**65 155**	**65 155**		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	
Retraites et indemnités assimilées	
Créances de l'actif immobilisé	
Suretés reçues	
Suretés données	
Effets de commerce escomptés non échus cessions de créances Dailly, affacturage	

AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	1485
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	**1485**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	21 000
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	29 393
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	14 763
TOTAL CHARGES À PAYER	**44 156**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	11 191
Autres créances	14 801
Disponibilités	244 245
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	**270 237**

DÉTAIL DES COMPTES

1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Cabinet Nathalie SATTI
1426 route de Saint Raphaël, 13480 CABRIÈS - Téléphone : 0442515742

DÉTAIL DES COMPTES ACTIF

ASSOCIATION EX NIHILO - 13015 MARSEILLE
SIRET 39391647300068

Période N du 01/01/2021 au 31/12/2021
Période N-1 du 01/01/2020 au 31/12/2020

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Concessions, brevets et droits similaires		**359,40**		**359,40**	**0,0**
20510000	Licences, logiciels	359,40		359,40	0,0
Am/Prov sur Concessions, brevets et droits similaires		**5,99**		**5,99**	**0,0**
28051000	Amortissements sur licences, logiciels	5,99		5,99	0,0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		**63 879,74**	**52 209,92**	**11 669,82**	**22,4**
21580000	Matériel Audio Vidéo	21 275,76	14 281,76	6 994,00	49,0
21815000	Installation Interne	5 252,18	5 252,18		
21830000	Matériel de bureau & informatique	24 048,44	24 048,44		
21840000	Matériel Son	13 303,36	8 627,54	4 675,82	54,2
Am/Prov sur installations techniques, matériel et outillage industriels		**51 216,71**	**48 207,24**	**3 009,47**	**6,2**
28158000	Amortissements Matériel Audio	15 322,01	14 015,59	1 306,42	9,3
28181500	Amortissements instal interne	5 252,18	5 252,18		
28183000	Amort. Matériel de bureau & info.	21 890,33	20 312,84	1 577,49	7,8
28184000	Amort. Matériel Son	8 752,19	8 626,63	125,56	1,5
Autres		**2 600,00**	**2 600,00**		
27500000	Dépôts et cautionnements versés	2 600,00	2 600,00		
Clients, usagers et comptes rattachés		**11 191,00**	**12 457,47**	**-1 266,47**	**-10,2**
41100000	Clients	369,00	12 457,47	-12 088,47	-97,0
411TRAINING	TRAINING	248,00		248,00	0,0
41800000	Clients - Prod. non facturés	10 574,00		10 574,00	0,0
Autres créances		**14 800,95**	**9 821,86**	**4 979,09**	**50,7**
401JPG	JPG		4,40	-4,40	-100,0
401MAIF	MAIF	242,80		242,80	0,0
401SNCF	SNCF	42,90		42,90	0,0
40910000	FOURNISSEURS ACOMPTES VERSES	99,08		99,08	0,0
421BIG	REAFFECTER 421BIGOT	107,40	107,40		
421PONT	SALAIRE PONTANA Corinne/2016	36,18		36,18	0,0
421ROCHA	SALAIRE ROCHA ROLANDO	55,59	55,59		
425000	ACOMPTES SUR SALAIRES	282,22		282,22	0,0
441CRPACA	CR PACA	7 500,00	7 500,00		
44300000	Indemn heures activité partiell	154,50	154,50		
44520000	TVA COLL/ZONE UE		152,79	-152,79	-100,0
44551000	TVA à décaisser	5 036,00	581,00	4 455,00	*8,7
44566190	TVA DEDUCTIBLE/ABS	801,78	590,92	210,86	35,7
44571050	TVA COLLECTEE 5,5%		48,14	-48,14	-100,0
44586000	TVA/FFNP	414,20	335,63	78,57	23,4
467ELSHA	NDF ELSHANAWANY		164,49	-164,49	-100,0
467PAYPAL	Paypal	11,00	127,00	-116,00	-91,3
467SMITS	NDF CLEO SMITS	17,30		17,30	0,0
Disponibilités		**244 245,33**	**268 401,96**	**-24 156,63**	**-9,0**
51200000	Crédit Coopératif 7309/4955 /BQ1	34 675,67	47 964,07	-13 288,40	-27,7
51210000	Crédit Coopératif Livret 2275/5932 /BQ3	108 111,81	118 552,97	-10 441,16	-8,8
51220000	Crédit Coopératif Productions 8331/81038 /BQ2	66,76	1 425,46	-1 358,70	-95,3
51230000	Crédit Coopératif Epidor 3022/21038 /BQ4	100 179,38	100 129,32	50,06	0,0
51240000	crédit Coopératif Europe 1636/6733 /BQ5	1,00	1,00		
53000000	Caisse Association	1 210,71	329,14	881,57	*3,7
Charges constatées d'avance		**1 484,95**	**79,59**	**1 405,36**	**+18,7**
48600000	Charges constatées d'avance	1 484,95	79,59	1 405,36	+18,7

DÉTAIL DES COMPTES PASSIF

ASSOCIATION EX NIHILO - 13015 MARSEILLE
SIRET 39391647300068

Période N du 01/01/2021 au 31/12/2021
Période N-1 du 01/01/2020 au 31/12/2020

	RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Fonds propres statutaires (sans droits de reprise)		**52 875,61**	**52 875,61**		
10210000	FOND ASSOCIATIF	52 875,61	52 875,61		
Report à nouveau		**170 806,90**	**165 791,14**	**5 015,76**	**3,0**
11000000	Report à nouveau (créditeur)	170 806,90	165 791,14	5 015,76	3,0
Excédent ou déficit de l'exercice		**-1 499,06**	**5 015,76**	**-6 514,82**	**-129,9**
Subventions d'investissement					
13130000	SUBV EQUIPEMT DEPARTEMENT	5 150,00	5 150,00		
13150000	SUBV EQUIPEMT CR PACA	2 500,00	2 500,00		
13160000	SUBV EQUIP CR PACA 2014	1 500,00	1 500,00		
13913000	Amort Sub Equipt CG 13	-5 150,00	-5 150,00		
13915000	Amort Sub Equipt CR PACA	-2 500,00	-2 500,00		
13916000	Amort Sub Equipt CR PACA 2014	-1 500,00	-1 500,00		
Fonds dédiés			**33 200,00**	**-33 200,00**	**-100,0**
19400000	Fonds Dédiés		33 200,00	-33 200,00	-100,0
Dettes fiscales et sociales		**29 392,58**	**21 155,90**	**8 236,68**	**38,9**
43100000	URSSAF	13 375,00	9 573,00	3 802,00	39,7
43120000	URSSAF AUTEURS/LIMOUSIN	326,62	551,82	-225,20	-40,8
43712000	GARP ANNECY CRCS INTERMIT	1 908,99	905,00	1 003,99	110,9
43720000	AUDIENS	3 781,32	2 395,64	1 385,68	57,8
43730000	F.C.A.P.	109,87	119,76	-9,89	-8,3
43740000	F.N.A.S.	637,00	695,00	-58,00	-8,4
43784000	APDS	875,29	707,96	167,33	23,6
43785000	CMB	564,68	270,16	294,52	109,0
43840000	AFDAS	3 101,10	2 501,74	599,36	24,0
44210000	RETENUE A LA SOURCE	2 545,86	2 232,65	313,21	14,0
44220000	Prélèvement à la source	1 129,00	1 059,00	70,00	6,6
44520000	TVA COLL/ZONE UE	552,29		552,29	0,0
44571050	TVA COLLECTEE 5,5%	481,56		481,56	0,0
44571200	TVA COLLECTEE 20%		144,17	-144,17	-100,0
44587000	TVA SUR FACTURES A ETABLIR	4,00		4,00	0,0
Autres dettes		**14 762,64**	**10 061,55**	**4 701,09**	**46,7**
401ALONSO	INES ALONSO ALONSO	676,96		676,96	0,0
401CITE	CITE DES ARTS DE LA RUE	5 215,00	430,00	4 785,00	1112,1
401DIVER	DIVERS	975,14		975,14	0,0
401GRAPHISTE	GRAPHISTE/PHOTOGRAPHE	847,87	2 652,82	-1 804,95	-68,0
401MAIF	MAIF		13,97	-13,97	-100,0
401PAIE	SPECTACLE ASSISTANCE		654,00	-654,00	-100,0
401RESTO	RESTAURANT	117,70		117,70	0,0
401SATTI	SATTI	90,00	525,60	-435,60	-82,9
40800000	Fournisseurs - fact. non parvenues	1 349,74	2 013,80	-664,06	-33,0
421BARTH	421 BARTHEZ Laure	300,00		300,00	0,0
421BIGOT	Salaire Bigot Jean Antoine	275,97	107,40	168,57	157,0
421DID	SALAIRE DIDIER Julia	100,00		100,00	0,0
421DIRID	421 DIRIDOLLOU Adèle	59,42		59,42	0,0
421GOOK0	Salaire Gook JI LN	1,90		1,90	0,0
421LEBAT	SALAIRE LE BATARD Anne	189,80		189,80	0,0
421PONTA	Salaire Pontana Corinne	36,18		36,18	0,0
421ROCH	SALAIRE ROCHA Rolando/2016	55,59	55,59		
421SMITS	SALAIRE SMITS	300,00		300,00	0,0
4671000	Remboursement Les Congés Spectacles	33,08	33,08		
46771000	NDF LE BATARD Anne		259,56	-259,56	-100,0
46774200	NDF BIGOT Jean Antoine	1 121,92	418,22	703,70	168,3
46775500	NDF FERRARI	204,15		204,15	0,0
467BARTHEZ	NDF LAURE BARTHEZ	9,99		9,99	0,0
467BOCANEGRA	NDF BOCANEGRA Lucia	14,00		14,00	0,0
467DARJA	ESPACE DARJA	2 768,43	2 768,43		

DÉTAIL DES COMPTES PASSIF

ASSOCIATION EX NIHILO - 13015 MARSEILLE
SIRET 39391647300068

Période N du 01/01/2021 au 31/12/2021
Période N-1 du 01/01/2020 au 31/12/2020

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Autres dettes ... suite					
467RIBA	NDF EMMA RIBA	19,80	9,50	10,30	109,4
46860000	Charges à payer		119,58	-119,58	-100,0
Produits constatés d'avance		**21 000,00**	**9 263,60**	**11 736,40**	**126,7**
48700000	Produits constatés d'avance	21 000,00	9 263,60	11 736,40	126,7

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

ASSOCIATION EX NIHILO - 13015 MARSEILLE
SIRET 39391647300068

Période N du 01/01/2021 au 31/12/2021
Période N-1 du 01/01/2020 au 31/12/2020

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Cotisations		**500,00**	**480,00**	**20,00**	**4,2**
75600000	Adhésions	500,00	480,00	20,00	4,2
Ventes de prestations		**96 060,42**	**94 753,94**	**1 306,48**	**1,4**
70600001	Master classes		600,00	-600,00	-100,0
70600002	Prestations de service 5,5%	5 687,20		5 687,20	0,0
70600003	Prestations de services 20%	10 172,14	7 134,17	3 037,97	42,6
70600004	Prestations 8,5%	2 500,00		2 500,00	0,0
70600005	Prestations Exo CEE	6 735,01	400,00	6 335,01	*16,8
70600006	Billetterie 2,1%	1 619,48		1 619,48	0,0
70800000	Activités annexes Exo	25 095,00	7 745,00	17 350,00	*3,2
70810020	Activités annexes à 20%	954,99	125,00	829,99	*7,6
70810055	Activités annexes à 5,5%	5 483,37	8 873,16	-3 389,79	-38,2
70812000	Aide à la résidence 20%		17 000,00	-17 000,00	-100,0
70813000	Training 20%	2 022,51	1 664,17	358,34	21,5
70815500	Coproduction 5,5%	8 000,00	14 100,00	-6 100,00	-43,3
70820000	Cession spectacles 5,5%	21 195,73	34 614,98	-13 419,25	-38,8
70860000	Frais de transport 5,5%	3 985,02	1 000,00	2 985,02	*4,0
70862000	Frais de transport 20%	2 079,37	200,00	1 879,37	*10,4
70863000	Refac frais de transport 8,5%	67,00		67,00	0,0
70865000	Frais transport Exo CE	69,00		69,00	0,0
70888000	Refact frais repas à 20%	15,00	1 034,26	-1 019,26	-98,6
70889000	Refact frais de repas 5,5%	379,60	263,20	116,40	44,2
Concours publics et subventions d'exploitation		**164 500,00**	**158 000,00**	**6 500,00**	**4,1**
74100000	Sub. Ville de Marseille	35 000,00	35 000,00		
74110000	Sub Conseil Général 13	12 000,00	12 000,00		
74120000	Sub conseil Régional PACA	25 000,00	25 000,00		
74130000	Sub DRAC PACA	80 000,00	82 000,00	-2 000,00	-2,4
74140000	SUBV DAC PARIS		4 000,00	-4 000,00	-100,0
74150000	Subventions diverses	12 500,00		12 500,00	0,0
Ressources liées à la générosité du public		**150,00**		**150,00**	**0,0**
75400000	Dons	150,00		150,00	0,0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		**1 542,80**	**5 000,00**	**-3 457,20**	**-69,1**
78150000	Rep/prov risques et charges exploitation		5 000,00	-5 000,00	-100,0
79100000	Transfert de charge	1 542,80		1 542,80	0,0
Utilisations des fonds dédiés		**33 200,00**		**33 200,00**	**0,0**
78940000	Reprise sur fonds dédiés	33 200,00		33 200,00	0,0
Autres produits		**1,48**	**0,95**	**0,53**	**55,8**
75800000	Produits divers de gestion courante	1,48	0,95	0,53	55,8
Autres achats et charges externes		**79 710,26**	**57 351,46**	**22 358,80**	**39,0**
60400000	Achats Etudes/prestations services	3 909,88	7 950,00	-4 040,12	-50,8
60612000	Carburant	1 183,34	1 444,72	-261,38	-18,1
60630000	Fournitures Entretien, petit équip.	1 798,77	2 832,64	-1 033,87	-36,5
60631000	Costumes	602,61	732,12	-129,51	-17,7
60632000	Décors, accessoires	1 755,32	1 093,31	662,01	60,6
60633000	Petits Equipements	3 111,00	1 183,96	1 927,04	162,8
60640000	Fournitures administratives	518,86	377,29	141,57	37,5
60645000	Fournitures Informatiques		124,17	-124,17	-100,0
61130000	Sous Traitance Paye	1 590,20	3 440,00	-1 849,80	-53,8
61300000	Locations	805,60	84,80	720,80	*9,5
61320000	Location Immobilière	17 514,00	3 250,00	14 264,00	*5,4
61360000	Location Matériel Roulant	2 806,29	2 505,27	301,02	12,0
61400000	Charges locatives et copropriété	2 108,00	150,00	1 958,00	*14,1
61600000	Primes d'assurance	1 692,03	1 128,05	563,98	50,0
61800000	Services extérieurs divers		118,95	-118,95	-100,0
61830000	Documentation	94,43	49,37	45,06	91,3

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

ASSOCIATION EX NIHILO - 13015 MARSEILLE
SIRET 39391647300068

Période N du 01/01/2021 au 31/12/2021
Période N-1 du 01/01/2020 au 31/12/2020

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Autres achats et charges externes ... suite					
61840000	Adhésion	471,00	50,00	421,00	*9,4
61850000	Droit d'entrée	50,00	37,63	12,37	32,9
62260000	Honoraires	6 900,00	6 756,00	144,00	2,1
62300000	Publicité, publications, relations	469,99	152,38	317,61	*3,1
62340000	Cadeaux clients	58,83		58,83	0,0
62380000	Pourboires, Dons	6,00		6,00	0,0
62400000	Transports biens et personnel	12,00	32,46	-20,46	-63,0
62510000	Voyages et Déplacements	15 811,40	10 944,32	4 867,08	44,5
62520000	Péages	1 827,70	1 090,89	736,81	67,5
62530000	Hébergement	2 307,32	3 557,94	-1 250,62	-35,2
62560000	Missions	7 988,75	5 419,64	2 569,11	47,4
62570000	Réception		66,96	-66,96	-100,0
62600000	Frais postaux et télécom.		59,26	-59,26	-100,0
62610000	Frais postaux	43,96		43,96	0,0
62620000	Téléphone	1 998,33	1 181,66	816,67	69,1
62630000	Frais internet	680,13	414,39	265,74	64,1
62700000	Services bancaires et assimilés	1 099,13	968,80	130,33	13,4
6280000	Services extérieurs divers	495,39	154,48	340,91	*3,2
Impôts, taxes et versements assimilés		**3 459,54**	**2 442,99**	**1 016,55**	**41,6**
63112000	Cot Taxe apprentissage	-130,81	547,89	-678,70	-123,9
63120000	Cot. Taxe d'apprentissage 2015	1 006,10		1 006,10	0,0
63330000	Cot Formation continue 2015	2 584,25	1 895,10	689,15	36,4
Salaires et traitements		**139 504,17**	**114 365,15**	**25 139,02**	**22,0**
64110000	Rémunération de permanents	139 425,56	42 810,75	96 614,81	*3,3
64112000	Rémunérations Techniciens		5 957,00	-5 957,00	-100,0
64113000	Rémunérations Artistes		64 323,00	-64 323,00	-100,0
64120000	Congés payés	41,18	70,40	-29,22	-41,5
64140000	Indemnités avantages divers	37,43	1 064,00	-1 026,57	-96,5
64161000	Prime transports 1fonct		140,00	-140,00	-100,0
Charges sociales		**64 066,86**	**40 441,73**	**23 625,13**	**58,4**
64510000	Cotisations URSSAF	24 486,70	13 376,31	11 110,39	83,1
64530000	Cot Audiens	22 704,41	6 978,19	15 726,22	*3,3
64541000	Cotisation Pole emploi spectacle	7 737,44	6 791,15	946,29	13,9
64542000	cotisation Pole emploi permanent	-815,31	1 063,71	-1 879,02	-176,6
64550000	Cot Congés Spectacles		10 856,85	-10 856,85	-100,0
64560000	Cot afdas		596,09	-596,09	-100,0
64570000	Cotisations Médecine du travail	220,00	445,13	-225,13	-50,6
64581000	Cotisations FNAS	2 014,00	1 635,00	379,00	23,2
64725000	Cotisations FCAP	347,26	281,96	65,30	23,2
64750000	Cot CMB 2015	470,57		470,57	0,0
64900000	Crédit d'impôt Compétitivité		-5 566,00	5 566,00	100,0
65160000	Droit d'auteur	6 901,79	3 983,34	2 918,45	73,3
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		**3 015,46**	**952,84**	**2 062,62**	***3,2**
68111000	Dotation aux amortissements sur immob incorporelles	5,99		5,99	0,0
68112000	Dot/amort. immob. corporelles	3 009,47	952,84	2 056,63	*3,2
Reports en fonds dédiés			**33 200,00**	**-33 200,00**	**-100,0**
68940000	Dotations Fonds Dédiés		33 200,00	-33 200,00	-100,0
Autres charges		**0,37**	**5 876,58**	**-5 876,21**	**-100,0**
65400000	Pertes/créances irrécouvrables		5 875,36	-5 875,36	-100,0
65800000	Charges de gestion courante	0,37	1,22	-0,85	-69,7
Autres intérêts et produits assimilés		**108,90**	**122,46**	**-13,56**	**-11,1**
76800000	Intérêts financiers	108,90	122,46	-13,56	-11,1

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

ASSOCIATION EX NIHILO - 13015 MARSEILLE
SIRET 39391647300068

Période N du 01/01/2021 au 31/12/2021
Période N-1 du 01/01/2020 au 31/12/2020

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			**1 316,66**	**-1 316,66**	**-100,0**
77100000	Prod Exceptionnels sur opérations de gestion		160,00	-160,00	-100,0
77200000	Produits /exo antérieurs		1 156,66	-1 156,66	-100,0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		**7 806,00**	**27,50**	**7 778,50**	**#**
67100000	Charges excep. /opération gestion	90,00	22,00	68,00	*4,1
67200000	Charges /exercices antérieurs	7 716,00	5,50	7 710,50	#

LIASSE

1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Cabinet Nathalie SATTI
1426 route de Saint Raphaël, 13480 CABRIÈS - Téléphone : 0442515742

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code Général des Impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065
2022

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

ASSOCIATION EX NIHILO
225 AVENUE DES AYGALADES
13015 MARSEILLE

Adresse du siège social :

SIRET 39391647300068

Adresse du principal établissement :

225 AVENUE DES AYGALADES
13015 MARSEILLE

Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Créations de Spectacles

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Bénéfice imposable à 15%

Déficit 1 409

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art.44 sexies

Entreprise nouvelle, art.44 septies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies

Jeunes entreprises innovantes

Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies

Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 octies A

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies

Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier côtée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice du formulaire n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065)

1. Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de l'entité désignée :

N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de la société tête de groupe :

N°

G SI L'ENTREPRISE UTILISE UNE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE, COCHEZ LA CASE

Dans ce cas, nom du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez les informations pour télédéclarer et les notices des liasses fiscales sur www.impots.gouv.fr

Noms, adresses et téléphones :

Du professionnel de l'expertise comptable : Cabinet Nathalie SATTI, 1426 route de Saint Raphaël, 13480 CABRIÈS, Tel. 04 42 51 57 42

Du conseil :

Du CGA ou du viseur conventionné :

N° d'agrément du CGA/OGMA/Viseur :

CGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Identité du déclarant :

Date: 13052022 Lieu: MARSEILLE

Qualité et nom du signataire: MR ARNOUX ERIC, PRESIDENT

Signature:

ECF ☐ *Prestataire*

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2022

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montants des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montants des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

I RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Pour les SARL : Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluements, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montants des sommes versées : à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 0 %, 15 % ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	139 504	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

L OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse du principal établissement		Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
ASSOCIATION EX NIHILO 225 AVENUE DES AYGALADES 13015 MARSEILLE		
N° SIRET du principal établissement	Code APE	
39391647300068	9001Z	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033 B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 591)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	*Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 x durée de l'exercice (en mois) / 12*	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total lignes h à k	

III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n° 2065	

IV. PLUS-VALUE NETTE À LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19 % Total des lignes (d-j-k), report du cadre C-2 de l'imprimé n° 2065	

(1) La plus-value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus-value nette à long terme de l'exercice.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

Néant ☐

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse du principal établissement	Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
ASSOCIATION EX NIHILO 225 AVENUE DES AYGALADES 13015 MARSEILLE	

N° SIRET du principal établissement	Code APE
39391647300068	9001Z

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

I. PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

II. PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

III. MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

(1) Cession, souscription de capital, annulation, rachat.

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION EX NIHILO — Néant * ☐

Adresse de l'entreprise 225 AVENUE DES AYGALADES 13015 MARSEILLE

SIRET 3 9 3 9 1 6 4 7 3 0 0 0 6 8

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014	359	016 6	353	
	Immobilisations corporelles*		028	63 880	030 51 217	12 663	4 003
	Immobilisations financières* (1)		040	2 600	042	2 600	2 600
	Total I (5)		044	66 839	048 51 223	15 616	6 603
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052		
	STOCKS Marchandises*		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	99	066	99	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	11 191	070	11 191	12 457
		Autres* (3)	072	14 702	074	14 702	9 822
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	244 245	086	244 245	268 402
	Charges constatées d'avance*		092	1 485	094	1 485	80
	Total II		096	271 722	098	271 722	290 761
	Total général (I + II)		110	338 561	112 51 223	287 339	297 364

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	52 876	52 876
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134	170 807	165 791
	Résultat de l'exercice	136	(1 499)	5 016
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	222 183	223 683
Provisions pour risques et charges	Total II	154		33 200
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	9 272	6 290
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :... 169)	172	34 883	24 927
	Produits constatés d'avance	174	21 000	9 264
	Total III	176	65 155	40 481
	Total général (I + II + III)	180	287 339	297 364

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	12 029
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EX NIHILO — Néant * ☐

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

			Exercice N clos le 31122021 (1)	Exercice N-1 clos le 31122020 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises* (dont export et livraisons intracommunautaires : 209)	210		
	Production vendue — biens (dont export et livraisons intracommunautaires : 215)	214		
	Production vendue — services* (dont export et livraisons intracommunautaires : 217)	218	96 060	94 754
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée*	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226	164 500	158 000
	Autres produits	230	2 194	5 481
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	262 755	258 235
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises)*	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)	242	79 710	57 351
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE* : 243)	244	3 460	2 443
	Rémunérations du personnel*	250	139 504	114 365
	Charges sociales	252	57 165	36 458
	Dotations aux amortissements*	254	3 015	953
	Dotations aux provisions	256		33 200
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* : 259	262	6 902	9 860
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles : 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	289 757	254 631
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(27 002)	3 604
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	109	122
	Produits exceptionnels (IV)	290	33 200	1 317
	Charges financières (V)	294		
	Charges exceptionnelles (VI) — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) : 347	300	7 806	28
	Charges exceptionnelles (VI) — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) : 348			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)	306		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)		310	(1 499)	5 016

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

		312		314	1 499
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés : 247 — écarts de valeurs liquidatives sur OPC* : 248	330	90		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option — Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D) : 249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies) : 986 — ZFU-TE (art. 44 octies A) : 987 — Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) : 981 — JEI (44 sexies A) : 989				
	ZRD (44 terdecies) : 127 — ZRR (44 quindecies) : 138 — Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	ZFA NG (44 quaterdecies) : 345 — Investissements outre-mer : 344 — Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) : 655 — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) : 643 — Créance report en arrière du déficit	346		350	
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) : 645 — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) : 647 — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) : 648 — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite : 641 — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	354	1 409
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables :* 7 548 — dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	372	1 409

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (Notice BIC RS).

DIVERS À RÉINTÉGRER (détail de la rubrique 330 sur 2033-B)

Libellé	Montant
AMENDES	90
TOTAL	90

DIVERS À DÉDUIRE (détail de la rubrique 350 sur 2033-B)

Libellé	Montant
TOTAL	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

DGFiP N° 2033-C
2022

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EX NIHILO — Néant * ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412	359	414		416	359	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	14 282	442	6 994	444		446	21 276	
	Installations générales agencements divers	450	5 252	452		454		456	5 252	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	32 676	472	4 676	474		476	37 352	
Immobilisations financières		480	2 600	482		484		486	2 600	
TOTAL		490	54 810	492	12 029	494		496	66 839	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502	6	504		506	6
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	14 016	532	1 306	534		536	15 322
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 252	542		544		546	5 252
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	28 939	562	1 703	564		566	30 643
TOTAL		570	48 207	572	3 015	574		576	51 223

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * (1)	Amortissements * (2)	Valeur résiduelle (3)	Prix de cession * (4)	Plus ou moins-values Court terme * (5)	Long terme 19 % (6)	Long terme 15 % ou 12,8 % (7)	Long terme 0 % (8)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION EX NIHILO — Néant * ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	33 200	622		624	33 200	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	33 200	682		684	33 200	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	7 548
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	7 548
Déficits de l'exercice	860	1 409
Total des déficits restant à reporter	870	8 957

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives Madelin				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	6 403
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	8 348
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant doné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(5) DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E 2022

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

ASSOCIATION EX NIHILO — Néant * ☐

Exercice ouvert le : 01012021 et clos le : 31122021 Durée en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, reportez un montant à égal à 0 au cadre C du n° 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		160		
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148, des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1) Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 39391647300068

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION EX NIHILO

ADRESSE (voie) 225 AVENUE DES AYGALADES

CODE POSTAL 13015 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 39391647300068

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION EX NIHILO

ADRESSE (voie) 225 AVENUE DES AYGALADES

CODE POSTAL 13015 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	0

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Dénomination : ASSOCIATION EX NIHILO

N° SIRET : 39391647300068

Exercice clos le 31/12/2021

Libellé	Début	Fin	Mt Exploitation	Mt Financier	Mt Exceptionnel
COPROD 2022			21 000		

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Dénomination : ASSOCIATION EX NIHILO

N° SIRET : 39391647300068

Exercice clos le 31/12/2021

Libellé	Début	Fin	Mt Exploitation	Mt Financier	Mt Exceptionnel
DIVERS TRANSPORTS 2022			1 485		